

Permaculture: les questions à se poser avant de se lancer !

Objectifs de la formation

Etre capable d'intégrer la permaculture dans son projet en fonction de ses objectifs

Déroulé

Jour 1:

Définition de la permaculture

Le fonctionnement du sol, gestion de la fertilité

Le design permaculturel

Les outils spécifiques

Liens et différences entre permaculture et bio-intensif

Jour 2:

Visite d'une ferme qui pratique la permaculture

Échange avec le paysan, lien avec les éléments vus le premier jour

Apports théoriques

Comment intégrer la permaculture dans un projet professionnel ? Avec quelle progressivité ?

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 16/03/2017

Tarifs

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et

restituée si présence à la formation) /

Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€

ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Sarah PEREZ

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :

91300275330

Dates, lieux et intervenants

30 mars 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux de l'ADDEARG

30190 Saint Genies de Malgoires

Charles Cosneau, intervenant en permaculture

31 mars 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez Sonia Guerin, paysanne qui pratique la permaculture

34190 Cazilhac

Charles Cosneau, intervenant en permaculture

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financier(s)

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))